

Avis adopté

Séance plénière du 26 mars 2024

Soutenir l'autonomie : les besoins et leurs financements

Déclaration du groupe Agriculture

Même si l'espérance de vie en bonne santé connaît une croissance plus rapide que celle de l'espérance de vie, le nombre de personnes dépendantes est en constante augmentation. Les organisations représentées au sein du groupe de l'agriculture sont conscientes et préoccupées par cet avenir qu'il faut préparer.

Face à ce défi, il convient de concentrer d'abord une grande partie des efforts sur toutes les actions de prévention. C'est le sens de l'avis « La prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement », adopté par le CESE le 12 avril 2023 et porté par M. Michel Chassang.

Il faut aussi accompagner cette perte d'autonomie et prévoir son financement. C'est le mérite de cet avis d'exposer les difficultés auxquelles notre pays est confronté, en particulier en ces temps d'inflation et de rigueur budgétaire et aussi de faire prendre conscience des délicats équilibres sur lesquels repose pour l'instant notre système de protection sociale. Le groupe de l'agriculture rejoint, globalement, sans toutes les partager, les orientations des préconisations et des pistes proposées. Le groupe soutient l'engagement futur de notre pays dans une réforme des dispositifs de financement.

Le groupe émet toutefois une réserve majeure, évoquée à de multiples reprises au cours des travaux de la commission des affaires sociales et de la santé.

Les préconisations ne sont pas accompagnées d'une étude d'impact établissant les conséquences financières pour l'ensemble des parties prenantes. Il reste à évaluer, avec la plus grande précision possible, ce qu'impliqueraient de telles décisions sur le budget des ménages, sur les finances d'un département, d'une structure hospitalière ou sur celles des principaux contributeurs.

Pour le groupe, il est essentiel de travailler à ces évaluations pour donner un cap plus clair et plus transparent à la mise en œuvre d'une telle politique publique où chacun devra participer en fonction de ses capacités contributives.

Le groupe a partagé ses votes entre pour et abstention.